

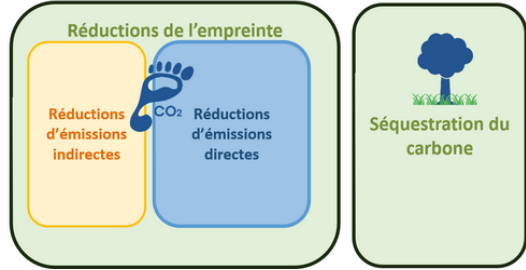


Projet LIFE Carbon Farming

Objectif : sur une période de 5 ans, diminuer de 15 % l'empreinte carbone des fermes de polyculture-élevage grâce à un système de rémunération fondé sur le résultat, en construisant un cadre de certification commun aux 6 pays impliqués dans le projet.

En France, labellisation des fermes label bas carbone avec la méthode CARBON AGRI :

Périmètre



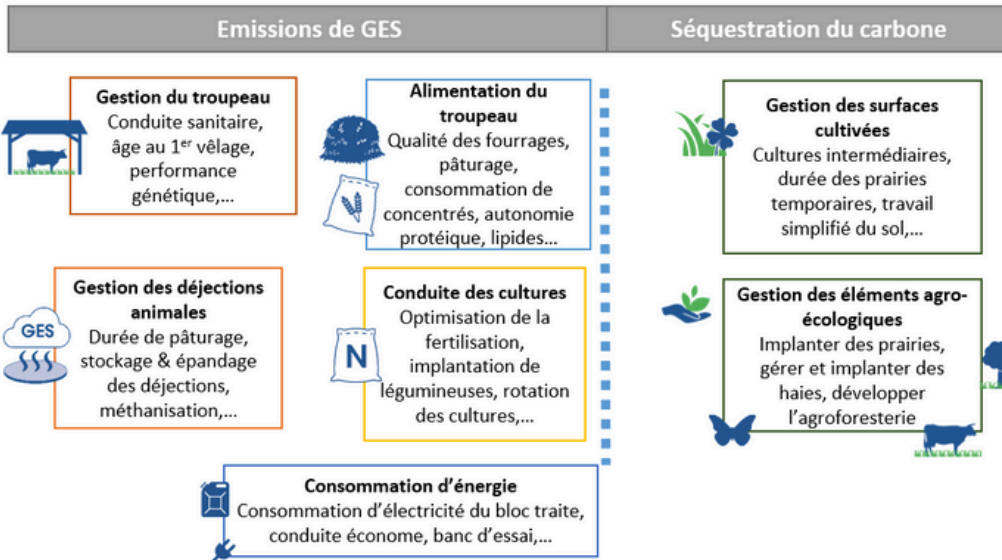
Critères d'éligibilité

- Fermes comprenant au moins 1 atelier BL, BV ou de grandes cultures
- Respect du seuil réglementaire de 170 kg d'N org/ha de la Directive Nitrates
- Maintien ou accroissement du stock de carbone en place

Outils de suivi

CAP'2ER ou tout autre outil reconnu équivalent sur le plan méthodologique et certifié par un tiers

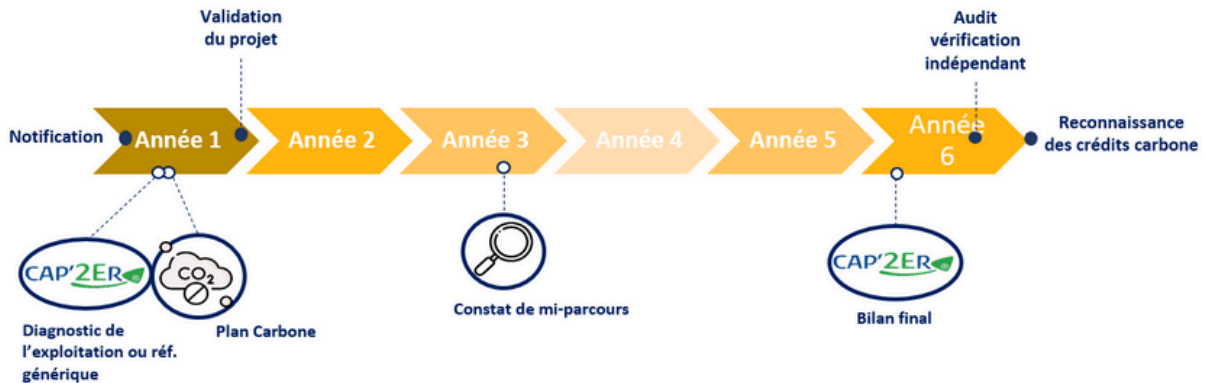
Les pratiques



Les cobénéfices

- Biodiversité
- Déforestation
- Agronomie
- Distribution
- Qualité de l'eau
- Qualité de l'air
- Consommation et production d'énergie

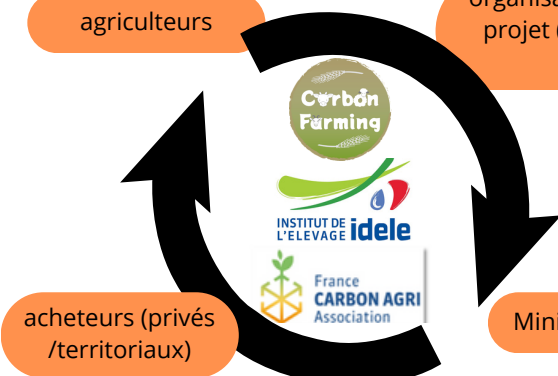
Une durée maximale de 5 ans



Coordination des projets CARBON AGRI

agriculteurs

organisation de conseil / porteurs de projet (=partenaires du projet LIFE Carbon Farming)



Rémunération

Agriculteurs

la vente de crédits carbone
32€ HT / T de CO2 évité

Porteurs de projet
5€ HT / T de CO2 évité

FCAA

3€ HT / T de CO2 évité



Co-funded by the European Union